



**LOI DU 29 MARS 2023**

**Nos services en prévention et gestion du  
harcèlement moral en entreprise**

Sensibilisation • Formation • Externalisation d'enquêtes

# Sensibilisation

## E-learning sensibilisation au harcèlement moral

Dans cette vidéo de 25 minutes, notre formateur présente de façon claire et accessible les éléments clés pour comprendre et prévenir le harcèlement au travail. En plus de la vidéo, vous aurez accès à plusieurs ressources téléchargeables pour approfondir les notions abordées.



- Repérer les caractéristiques du harcèlement moral et les distinguer des conflits ou de la gestion managériale normale ;
- Identifier les conséquences du harcèlement, tant sur le plan physique et psychologique pour l'individu que pour l'organisation ;
- Adopter un comportement de prévention socialement responsable ;
- Savoir agir adéquatement face à un cas de harcèlement moral.



- Durée : 25 minutes + ressources additionnelles
- Langues : français, allemand ou anglais (possibilité d'audio ou de sous-titrage en luxembourgeois, portugais)
- Format : en ligne dans notre plateforme ou à intégrer dans votre système (MP4 ou SCORM)
- Public : tout public

## Conférence sensibilisation au harcèlement moral

Il est important pour les entreprises d'adopter une approche de prévention du harcèlement, et cela sur un principe de tolérance zéro, tout en prenant en compte leurs obligations légales et l'image employeur.



- Comprendre la loi du 29 mars 2023 ;
- Établir les différences concrètes entre la gestion du harcèlement moral et celle du harcèlement sexuel sur le lieu de travail ;
- Repérer les caractéristiques du harcèlement ou des violences et les différencier des autres risques psychosociaux, des conflits, ou de la simple approche managériale ;
- Identifier les conséquences du harcèlement sur l'entreprise, le groupe et l'individu ;
- Comprendre la variété de réactions possibles chez les victimes ;
- Comprendre les différents profils d'agresseurs : de l'agresseur contextuel à l'harceleur pathologique.



- Durée : 3,5 heures
- Langues : français, allemand, anglais, luxembourgeois ou portugais
- Nombre de participants : pas de maximum
- Format : présentiel
- Public : tout public, version spécifique au management possible

# Formation

## Gérer le harcèlement en entreprise

Cette formation d'une journée vise à sensibiliser les participants aux principes fondamentaux de la prévention et de la gestion du harcèlement en entreprise. Elle s'inscrit dans une démarche plus globale qui nécessite une sensibilisation continue et approfondie.



- Rappel des obligations légales et des définitions du harcèlement ;
- Apprendre à mettre en place une politique de prévention et réaction ;
- Appliquer une méthode pour gérer une suspicion de harcèlement ;
- Connaître les outils applicables ;
- Définir les étapes pour gérer une situation de harcèlement.



- Durée : 1 journée (7 heures)
- Langues : français, allemand, anglais, luxembourgeois ou portugais
- Nombre de participants : 10
- Format : présentiel
- Public : travailleurs désignés, représentants du personnel, personnes ressources en entreprise, RH, représentants de syndicat et d'association traitant ce sujet

## Référents harcèlement au travail



Ce programme a pour vocation de former en interne, des professionnels à l'écoute et à la gestion de situations de violence professionnelle. Chaque participant sera certifié par Pétillances à l'issue de la formation, sous réserve de réussite à l'examen final.



- Violences, harcèlement, conflit : définitions et conséquences - 3h30 ;
- Communiquer avec les personnes impliquées dans un contexte sensible - 2 x 3h30 ;
- Évaluer la violence ou le harcèlement : faire une analyse neutre et réaliser un compte-rendu - 2 x 3h30 ;
- Suivi ponctuel du groupe : sessions de supervision 2h / session.



- Durée : 6 demi-journées + 6h de supervision
- Langues : français, allemand, anglais ou portugais
- Nombre de participants : 10
- Format : présentiel
- Public : travailleurs désignés, personnes ressources en entreprise, RH

# Externalisation

## Enquête en cas de plainte pour harcèlement, violences et discriminations

Les enquêtes liées aux violences, discriminations ou harcèlement moral sont des missions très sensibles qui peuvent avoir de graves impacts sur les personnes et l'organisation impliquées, c'est pourquoi nous nous adossons à une méthodologie utilisée en psychologie du travail, ainsi qu'à des règles éthiques strictes.



- **Rencontre** des responsables de l'organisation, du dirigeants, et/ou des personnes alertées ;
- **Présentation** de l'équipe intervenante et de la démarche ;
- Réalisation **d'entretiens** avec le/les plaignants, la/les personnes visées et les témoins ;
- **Consultation** avec un psychologue Pétilances, externe aux entretiens ;
- **rédaction** d'un rapport écrit ;
- **Rencontre** des commanditaires et présentation des résultats et recommandations.



- Durée : entre 15h00 et 80h00 selon le nombre d'entretiens et d'éléments collectés, à évaluer avec le consultant et déployer sur un mode de régie
- Langues : français, anglais ou portugais
- Cadre déontologique stricte

### Contact

 [info@petillances.com](mailto:info@petillances.com)

 (+352) 26 10 87 16